

Compte rendu du Conseil d'administration samedi 26 septembre 2020

Étaient présents : Benoist APPARU (après les élections du Président et du Bureau), Patrice BARRIER, Patrick BEDEK, Jean-Pierre BOUQUET, Valérie CHAUMET, Pascale CHEVALLOT, Brigitte CHOCARDELLE, Bertrand COUROT, Alain DEPAQUIS, Anne DESVERONNIERES, Yves DÉTRAIGNE, Gilles DULION, Jean-Pierre FORTUNÉ, Caroline FREMY, Claude GUICHON, Sacha HEWAK, Jacques JESSON, Thérèse LEBRUN, Guy LECOMTE, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Dominique LÉVÉQUE, Catherine MALAÏSÉ, François MOURRA, Thierry MOUTON, Pascal PERROT, Evelyne QUENTIN, René SCHULLER, Pascal TRAMONTANA, Julien VALENTIN, Catherine VAUTRIN

Étaient excusés et avaient donné pouvoir : Denis BOUDVILLE, Régis COUTANT, Cyril LAURENT, Christine MAZY, Arnaud ROBINET, Joël THOUVENIN

Franck LEROY, Président sortant, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées.

Ordre du jour

Installation du conseil d'administration

Franck LEROY, président sortant, précise que le conseil d'administration est composé de 36 membres :

- 15 membres de droit : collectivités de 10 000 habitants et plus
 - cinq maires
 - dix présidents d'intercommunalités
- 21 membres élus
 - vingt maires élus par arrondissement
 - un président représentant les communautés dont la population est inférieure à 10 000 habitants

Il rappelle que les Sénateurs en exercice sont invités à participer aux réunions du conseil d'administration sans voix délibératives.

Lors des réunions d'arrondissement du 15 septembre à SAINT MEMMIE, 16 septembre à VITRY EN PERTHOIS, 21 septembre à REIMS et 22 septembre à ÉPERNAY, le conseil d'administration a été intégralement renouvelé. Franck LEROY installe le nouveau conseil d'administration composé comme suit :

Arrondissement de CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Benoist APPARU, Maire - Châlons en Champagne *

Brigitte CHOCARDELLE, Maire - Sainte Marie à Py **

Bertrand COUROT, Président - Communauté de communes de l'Argonne Champenoise *

Jacques JESSON, Président - Châlons en Champagne Agglo *

Nicolas LEROUGE, Maire - Braux Saint Rémy **

René SCHULLER, Maire - Saint Germain la Ville **

Joël THOUVENIN, Maire - Villers le Château **

Julien VALENTIN, Président - Communauté de communes de la Moivre à la Coole *

Arrondissement d'ÉPERNAY

Régis COUTANT, Président - Communauté de communes des Paysages de la Champagne *
Gilles DULION, Maire - Avize **
Caroline FRÉMY, Maire - Givry les Loisy **
Sacha HEWAK, Maire - Sézanne **
Cyril LAURENT, Président - Communauté de communes Sézanne Sud-ouest marnais *
Thérèse LEBRUN, Maire - Boursault **
Franck LEROY, Président - Communauté d'agglomération Épernay, Côteaux et Plaine de Champagne *
Dominique LÉVÊQUE, Président - Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne *
Christine MAZY, Première Adjointe - Épernay *
Pascal PERROT, Maire - Blancs Coteaux **

Arrondissement de REIMS

Patrice BARRIER, Maire - Taissy **
Patrick BEDEK, Maire - Cernay les Reims **
Denis BOUDVILLE, Maire - Trépail **
Valérie CHAUMET, Maire - Sept Saulx **
Anne DESVERONNIERES, Maire - Pomacle **
Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire - Tinquieux *
Guy LECOMTE, Maire - Cauroy les Hermonville **
Catherine MALAISÉ, Maire - Prouilly **
François MOURRA, Maire - Vandeuil **
Evelyne QUENTIN, Maire - Saint Brice Courcelles **
Arnaud ROBINET, Maire - Reims *
Catherine VAUTRIN, Présidente - Communauté Urbaine du Grand Reims *

Arrondissement de VITRY LE FRANÇOIS

Jean-Pierre BOUQUET, Président - Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der *
Alain DEPAQUIS, Maire - Vanault le Chatel **
Claude GUICHON, Président - Communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx *
Thierry MOUTON, Premier Adjoint - Vitry le François *
Pascal TRAMONTANA, Maire - Brusson **

Communautés de moins de 10 000 habitants

Pascale CHEVALLOT, Présidente - Communauté de communes Perthois-Bocage et Der **

* *membre de droit : collectivités de plus de 10 000 habitants*

** *membre élu : collectivités de moins de 10 000 habitants*

Élection du Président

Après l'installation des membres du conseil d'administration, René SCHULLER, doyen des membres présents, préside la séance durant l'élection du nouveau Président. Il rappelle tout d'abord les modalités d'élection du Président.

Tout membre du conseil d'administration est éligible aux fonctions de Président.

L'élection se déroule au scrutin secret uninominal à un tour. Les bulletins vierges ont été distribués lors de l'émargement. Sont nuls les bulletins comprenant deux noms ou plus ou comprenant un signe de reconnaissance. Les opérations de dépouillement ont lieu immédiatement sous le contrôle de trois scrutateurs désignés avant le vote parmi les électeurs.

Toutefois, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration peuvent décider que l'élection se fera à main levée. Pour être élu, la majorité simple des suffrages exprimés est requise.

René SCHULLER demande aux candidats de se faire connaître.

Seul Franck LEROY, maire d'ÉPERNAY, se déclare candidat et présente son projet pour le mandat à venir. Il rappelle qu'il a hérité d'une association équilibrée grâce à son prédécesseur Yves DÉTRAIGNE, Président d'honneur. Il félicite l'équipe de l'association pour son engagement et sa réactivité.

Franck LEROY étant le seul candidat déclaré, l'assemblée décide à l'unanimité de voter à main levée.

Ayant obtenu 100 % des suffrages exprimés, il est proclamé président et immédiatement installé.

Élection des Vice-Présidents et autres membres du Bureau

Conformément à l'article 7 des statuts, outre un président, le bureau est composé de huit membres répartis comme suit :

- quatre vice-présidents représentant chacun un arrondissement
- un trésorier chargé de veiller au recouvrement des fonds et au paiement des dépenses de l'association et, en cas d'absence ou d'empêchement du président, d'assurer les paiements
- un trésorier adjoint
- un secrétaire chargé de rédiger les procès-verbaux
- un secrétaire adjoint

Tout membre du conseil d'administration est éligible à la vice-présidence de son arrondissement. Tout membre du conseil d'administration est éligible aux fonctions de trésorier, trésorier adjoint, secrétaire ou secrétaire adjoint. L'élection se déroule au scrutin secret plurinominal à un tour. Les bulletins vierges ont été distribués lors de l'émargement. Mais là-encore, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration peuvent décider que l'élection se fera à main levée.

Franck LEROY demande aux candidates et candidats de se faire connaître.

Les candidats suivants se déclarent :

- Vice-président, arrondissement de Châlons en Champagne : René SCHULLER
- Vice-président, arrondissement d'Épernay : Sacha HEWAK
- Vice-président, arrondissement de Reims : Jean-Pierre FORTUNÉ
- Vice-Président, arrondissement de Vitry le François : Pascal TRAMONTANA
- Trésorier : Nicolas LEROUGE
- Trésorier adjoint : Guy LECOMTE
- Secrétaire : Catherine MALAISE
- Secrétaire adjointe : Caroline FRÉMY

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de voter à main levée et tous les candidats sont élus avec 100 % des suffrages exprimés.

Représentation de l'association au sein de commissions extérieures

Le président LEROY présente les désignations suivantes pour représenter l'ensemble des collectivités marnaises au sein de chacune des instances :

Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)

Yolande ARTS, directrice, accompagnée par Christine DROUOT juriste, explique les missions et la composition de l'instance CDCI qui doit être renouvelée impérativement en novembre 2020.

La loi confie aux associations départementales de maires l'établissement d'une liste unique par collèges ; à défaut de consensus, le préfet organisera des élections.

La nouvelle CDCI sera composée de 46 membres selon une nouvelle répartition.

- ✓ conseil régional (5 %) 2 membres (non renouvelables)
- ✓ conseil départemental (10 %) 5 membres (non renouvelables)
- ✓ communes (50 %) 23 membres
- ✓ EPCI à fiscalité propre (30 %) 14 membres
- ✓ syndicat et syndicats mixtes (5 %) 2 membres

La répartition des 23 sièges est prévue pour les 3 premiers collèges :

- ✓ cinq communes les plus peuplées 9 sièges
- ✓ communes dont population supérieure à 947 habitant 5 sièges
- ✓ communes dont population est inférieure 947 habitants 9 sièges

4^{ème} Collège - EPCI à fiscalité propre : les textes restent muets sur la répartition des 14 sièges, le conseil d'administration est amené à trouver des clés de répartition. Plusieurs hypothèses sont exposées, il est décidé à l'unanimité de retenir le seuil de 10 000 habitants pour répartir ainsi les sièges :

- ✓ cinq plus grandes communautés 8 sièges
- ✓ communautés entre 10 000 habitants et les 5 plus grandes 5 sièges
- ✓ communautés dont population est inférieure à 10 000 habitants 1 siège

5^{ème} Collège : 2 sièges sont attribués aux syndicats et syndicats mixtes

Un appel à candidatures sera envoyé à tous les adhérents dès le 29 septembre avec une clôture de dépôt de candidatures le 12 octobre à 12h. Le conseil d'administration statuera sur la liste complète lors du conseil d'administration programmé le 17 octobre.

Conférence Territoriale d'Action Publique - CTAP (liste - élection)

Collège des présidents d'EPCI de moins de 30 000 hab

Bertrand COUROT	Président de CC de l'Argonne Champenoise	titulaire
Etienne DHUICQ	Président de la Brie Champenoise	suppléant

Collège des maires de communes de plus de 30 000 hab

Arnaud ROBINET	Maire de Reims	titulaire
Benoist APPARU	Maire de Châlons en Champagne	suppléant

Collège des maires de commune de 3 500 à 30 000 hab

Jean-Pierre BOUQUET	Maire de Vitry le François	titulaire
Dominique LÉVÊQUE	Maire Ay-Champagne	suppléant

Collège des maires de commune de moins de 3 500 hab

Brigitte CHOCARDELLE	Maire de Sainte Marie à Py	titulaire
Cyril LAURENT	Maire Les Essarts Le Vicomte	suppléant

Commission départementale de vidéoprotection (réunion le 13 octobre à 14h)

Patrick BEDEK	Maire de Cernay Les Reims	titulaire
Pierre LABAT	Maire de Massiges	suppléant

Commission départementale de présence postale territoriale

Nicolas LEROUGE,	Maire de Braux Saint Rémy	titulaire
Pascal TRAMONTANA,	Maire de Brusson	suppléant

Sylvie BUTIN	Maire de Saint-Memmie	titulaire
François COLLART	Maire de Suippes	suppléant

Catherine MALAISIÉ	Conseiller communautaire de CU GRAND	titulaire
Pascale CHEVALOT	Présidente de la CC Perthois-Bocage et Der	suppléante

Emilie MOTHÉ	Adjoint au maire de Châlons en Champagne	titulaire
Christine MAZY	Adjointe au maire d'Epernay	suppléante

Equipe projet Marne "couverture téléphonie mobile" - reconduction

Claude GUICHON	Président CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	titulaire
Brigitte CHOCARDELLE	Maire de Sainte Marie à Py	titulaire
Sacha HEWAK	Maire de Sézanne	titulaire

Comité consultatif de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics (C.C.IRA)

autant que de besoin à Nancy

Cyril LAURENT	Maire Les Essarts Le Vicomte	titulaire
Jérôme NOU	Directeur de la commande publique, affaires juridiques et contentieux	titulaire

Conseil départemental de l'éducation nationale (réunion le 17/11 à 15h)

Patrice BARRIER	Maire de Taissy	titulaire
Guy LECOMTE	Maire de Cauroy les Hermonville	suppléant

Denis de CHILLOU de CHURET	Maire de Mardeuil	titulaire
Caroline FREMY	Maire de Givry Les Loisy	suppléante

Brigitte CHOCARDELLE	Maire de Sainte Marie à Py	titulaire
Catherine BOULOY	Maire de Cuperly	suppléante

Pascal TRAMONTANA	Maire de Brusson	titulaire
Alain DEPAQUIS	Maire de Vanault le Châtel	suppléant

Commission départementale du titre de séjour (réunion en novembre)

Caroline ISSENHUTH	Maire de Vanault les Dames	titulaire
Cécile OESLICK	Maire de Cuchery	suppléante

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques - CODERTS

Anne DESVERONNIERES	Maire de Pomacle	titulaire
Denis BOUDVILLE	Maire de Trépail	suppléant
Pascal PERROT	Maire de Blancs Coteaux	titulaire

Catherine MALAISÉ	Maire de Prouilly	suppléante
Francis BLIN	Maire de Trigny	titulaire
Gilles DULION	Maire d'Avize	suppléant
Commission départementale d'aménagement commercial - CDAC		
François MOURRA	Maire de Vandeuil	titulaire
Patrick BEDEK	Maire de Cernay les Reims	suppléant
Brigitte CHOCARDELLE	Vice-présidente CC de Suippe et Vesle	titulaire
Pascal TRAMONTANA	Vice-président CC Côtes de Champagne et Saulx	suppléant
Comité National d'Action Sociale - délégué		
Anne DESVERONNIERES	Maire de Pomacle	titulaire
Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature		
Evelyne QUENTIN	conseillère communautaire CU Grand Reims	titulaire
Pascal PERROT	Vice-président CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne	titulaire
Pierre LABAT	Maire de Massiges	titulaire
Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (réunion passée en septembre)		
Marcel CHAUVIÈRE	Adjoint au Maire de Châlons en Champagne	titulaire
Pascal LEFORT	Maire de Compertrix	suppléant
Danièle GUILLEMIN	Maire de Haussignémont	titulaire
Frédéric LEPAN	Maire de Prunay	suppléant
Cécile OESLICK	Maire de Cuchery	titulaire
Pierre LABAT	Maire de Massiges	suppléant

Désignation à l'unanimité des élus précités

Questions diverses

- **Carrefour des collectivités - septembre 2020**
Evènement annulé au regard des risques sanitaires. Aucune recette/aucune dépense au final !
- **Congrès départemental de notre association - samedi 7 novembre 2020**
En raison des risques sanitaires, le Président propose d'organiser exceptionnellement une visioconférence en lieu et place du congrès traditionnel et de limiter l'évènement aux aspects statutaires d'une assemblée générale. Il souhaite créer un évènement en présentiel au printemps si les conditions le permettent.
Proposition approuvée à l'unanimité
- **Congrès national de l'AMF : déplacement et soirée à Paris**
A l'initiative de l'Association des Maires de France, le 103ème congrès des Maires devrait se dérouler à PARIS les 24, 25 et 26 novembre 2020 sur le thème " Face aux crises, le Maire premier recours des citoyens". Aucune décision contraire n'est prise à ce jour. A suivre...
Habituellement, l'Association des Maires de la Marne organise un déplacement en autocar et une soirée conviviale à l'issue du congrès national. Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, des directives données par les maires pour limiter les réunions, le président propose d'annuler ce déplacement.
Proposition approuvée à l'unanimité
- **Soutien des six parrains**
En cette période difficile Yolande ARTS souligne le soutien indéfectible des six parrains : CMAA assurance, EDF collectivités, ENEDIS, JVS informatique, le groupe La Poste, UGAP, chacun ayant décidé de financer l'insertion d'une page supplémentaire dans l'annuaire 2020-2026 pour soutenir les actions de notre association.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Le Président
Franck LEROY

Prochains rendez-vous du conseil d'administration :

- samedi 17 octobre
- samedi 5 décembre